

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 058626 NB INC.	Numéro de permis 2012597	Date d'inspection Le 04 décembre 2024	
Nom de l'établissement Garderie ABC Daycare		Numéro de téléphone (506) 857-8999	
Adresse 210 Mill Road Moncton NB E1A 4B1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(1) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut modifier la superficie prévue pour fournir des services ni faire un ajout à un bâtiment ou à un établissement ni modifier ceux-ci en tout ou en partie que si le ministre a approuvé les changements par écrit.	28(1)	31 déc. 2024	
<p>Commentaires : Dans deux classes, deux murs ont été modifiés avec l'ajout d'un nouveau cadre de porte et une nouvelle porte de chaque côté de la toilette. Ce changement a été effectué pour des raisons d'efficacité en lien avec la surveillance des enfants. Cependant, aucune demande de changement n'a été envoyée à la mentore en assurance de la qualité. Avant d'effectuer ce type de travaux, une demande de changement aurait dû avoir été envoyée à la mentore en assurance de la qualité afin qu'une étude auprès du prévôt des incendies à Fredericton, de Santé publique ainsi qu'auprès du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance soit effectuée. L'exploitant a argumenté en ajoutant que c'était sa garderie et qu'elle n'était pas au courant qu'une demande de changement aurait dû être envoyée pour ajouter deux nouvelles portes dans deux murs.</p> <p>Le formulaire de demande de changement doit être envoyé à la mentore en assurance de la qualité aussitôt que possible afin que le processus d'étude soit enclenché dans le but de pouvoir approuver par la suite ce changement afin d'assurer que la structure du bâtiment peut avoir eu ce type de travaux.</p>			

Commentaires généraux
<p>Les éléments suivants ont été observés au moment de l'inspection de surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le ratio enfants-personnes éducatrices</li> <li>- Les vérifications du casier judiciaire\vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, les vérifications de développement social, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouvelles personnes éducatrices.</li> <li>-La routine quotidienne (1 heure à l'extérieur par période de 4 heures lorsque la majorité des enfants sont présents et si les conditions météorologiques le permettent). La période de repos n'a pas dépassé deux heures consécutives.</li> <li>-Accès à l'établissement agréé</li> <li>- Les activités quotidiennes comprennent des occasions de vivre des expériences de groupe et individuelles, des occasions d'explorer les différentes formes de littérature, des occasions d'exprimer ses créativité et intérêts, les arts et les sciences et de vivre des accomplissements et des réussites.</li> </ul>

## Commentaires généraux

Il y a eu observation d'une éducatrice apprendre aux enfants à comment s'habiller chaudement pour aller dehors. Dans une autre classe, il y a eu observation de l'interaction avec les éducatrices et les enfants pour l'activité dirigée auquel les enfants se couchent sur le dos pour que l'éducatrice trace leur contour sur une longue feuille. Les enfants étaient tous très intéressés à faire cette activité.

-L'aire de repos

-Des marchepieds et des sièges percés sont fournis dans les toilettes pour les enfants qui en ont besoin.

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a pu observer la période de repos\dodo, les jeux dirigés à l'extérieur, la toilette (le lavage des mains), la collation et les jeux libres à l'intérieur.

original signé par

Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 décembre 2024

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par

Stéphanie MacMullin Sunzu

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 décembre 2024

\_\_\_\_\_  
Date